



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes, session 2026

N° D2A41IGEIBS

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes, au titre de l'année 2026 :

Monsieur TOURBEAUX Jérôme, ingénieur de recherche de recherche hors classe, président, expert, Ministère de l'éducation nationale, Paris.

Madame LIENHARD Nathalie, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, experte, Sorbonne Université, Paris.

Madame BERTRAIS Sandrine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université d'Angers, Angers.

Monsieur CERINO Christophe, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Bretagne sud, Lorient.

Madame DAGORNE Sylvie, ingénieure d'études hors classe, Université de Rennes, Rennes.

Monsieur PUGNIERE SAAVEDRA Frédéric, maître de conférences hors classe, suppléant, Université de Bretagne sud, Lorient.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON